



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



LE RECTEUR D'ACADÉMIE  
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## RAPPORT DE JURY

Concours externe et interne de secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe normale  
(Décret n°2010-302 du 19 mars 2010)

Président de jury : Madame KHEDER Armelle, APAE, responsable de la division de l'organisation scolaire de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Isère

### SESSION 2016

SAENES EXTERNE CLASSE NORMALE : Nombre de postes : 07 postes

SAENES INTERNE CLASSE NORMALE: Nombre de postes : 10 postes

Concours	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis / Liste principale	Inscrit / Liste complémentaire
Saenes externe Classe normale	606	256	21	7	2
Saenes interne Classe normale	319	192	31	10	1

### I / CONDITIONS D'ACCES AUX CONCOURS :

#### 1/ Conditions d'accès concours externe :

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou d'un diplôme sanctionnant deux années de formation classée au moins au niveau III, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.

## **2/ Conditions d'accès concours interne :**

Ce concours est ouvert aux **candidats justifiant d'au moins quatre ans de services publics** au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert. Sont des services publics, les services accomplis en qualité d'agent public, c'est-à-dire de fonctionnaire ou d'agent non titulaire bénéficiant d'un contrat de droit public, relevant de l'une des trois fonctions publiques (fonction publique de l'Etat, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière), ou de militaire. Les services accomplis au sein d'une organisation internationale intergouvernementale sont assimilés à des services publics.

## **II / LES EPREUVES :**

### **1/ Concours externe :**

**Les épreuves écrites sont les suivantes :**

1) Une épreuve de cas pratique avec une mise en situation à partir d'un dossier documentaire remis au candidat pouvant comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées. Le dossier doit relever d'une problématique relative aux politiques publiques et comporter plusieurs questions précédées d'une présentation détaillée des attentes du jury destinée à mettre le candidat en situation de travail (durée : trois heures ; coefficient 3).

Pour cette épreuve, le dossier documentaire ne peut excéder vingt pages ;

2) Une épreuve constituée d'une série de six à neuf questions à réponse courte portant, au choix du candidat exprimé lors de l'inscription au concours, sur l'une des options suivantes :

- gestion des ressources humaines dans les organisations ;
- comptabilité et finance ;
- problèmes économiques et sociaux ;
- enjeux de la France contemporaine et l'Union européenne.

Pour chaque option, le questionnaire à réponse courte comporte des questions communes et des questions propres à l'option choisie (durée : trois heures ; coefficient 2, dont coefficient 1 pour les questions communes et de capacité de raisonnement et coefficient 1 pour les questions relatives à l'option). A partir d'un ou plusieurs documents, les questions communes portent sur des connaissances générales permettant d'évaluer l'ouverture au monde, l'intérêt porté aux politiques publiques, aux valeurs du service public et permettant de tester la capacité de raisonnement. Un même texte peut servir de support à plusieurs questions.

Pour la partie optionnelle, chaque question est accompagnée d'un ou plusieurs documents en rapport avec la question posée. Un même texte peut servir de support à plusieurs questions.

Le dossier documentaire pour l'ensemble des questions ne peut excéder dix pages au total.

**L'épreuve orale d'admission** consiste en un entretien avec le jury, à partir d'un texte court relatif à un sujet de société en rapport avec le rôle des administrations ou portant sur une politique publique comportant une ou deux questions auxquelles le candidat doit répondre, visant à apprécier les qualités personnelles du candidat, son potentiel, son comportement face à une situation concrète, le cas échéant sous forme de mise en situation (durée : vingt-cinq minutes, dont dix minutes au plus d'exposé, précédée d'une préparation de vingt-cinq minutes ; coefficient 4).

En vue de l'épreuve d'entretien, le candidat admissible adresse une fiche individuelle de renseignement au

service gestionnaire du concours à une date fixée par le service et avant le début des épreuves d'admission. Le jury dispose de cette fiche de renseignement pour la conduite de l'entretien qui suit l'exposé.

## **2/ Concours interne :**

### **L'épreuve d'admissibilité**

L'épreuve d'admissibilité consiste en un cas pratique avec une mise en situation à partir d'un dossier documentaire remis au candidat pouvant comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées. Le dossier doit relever d'une problématique relative aux politiques publiques et comporter plusieurs questions précédées d'une présentation détaillée des attentes du jury destinée à mettre le candidat en situation de travail (durée : trois heures ; coefficient 3).

### **L'épreuve d'admission**

Entretien avec le jury visant à apprécier la personnalité, les aptitudes du candidat ainsi que sa motivation et à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle. Pour conduire cet entretien qui a pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle, d'une durée de dix minutes au plus, le jury dispose du dossier constitué par le candidat en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Au cours de cet entretien le candidat peut être interrogé sur des questions relatives aux connaissances administratives propres à l'administration, la collectivité ou l'établissement dans lequel il exerce (durée : vingt-cinq minutes, dont dix minutes au plus d'exposé ; coefficient 4).

En vue de l'épreuve orale d'admission, le candidat établit un dossier de reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle.

## **III / STATISTIQUES :**

### **1/Concours externe :**

#### **Statistiques inscription : 606 inscrits**

#### **Répartition hommes / femmes**

<b>Femmes</b>	<b>541</b>
<b>Hommes</b>	<b>65</b>

#### **Statistiques à l'admissibilité :**

**Seuil admissibilité : Le dernier candidat admissible a obtenu une moyenne de 14.2/20.**

#### **Répartition par notes :**

<b>Epreuve 1</b>	<b>Absents</b>	<b>Présents</b>	<b>Note &lt; 10 Note la plus basse</b>	<b>Note &gt; 10 Note la plus haute</b>	<b>Moyenne</b>
<b>Ecrite</b>	<b>355</b>	<b>255</b>	<b>84 0/20</b>	<b>171 18/20</b>	<b>10.96</b>

Epreuve 2	Absents	Présents	Note < 10 Note la plus basse	Note > 10 Note la plus haute	Moyenne
Comptabilité Finance	64	39	35 01/20	4 11/20	6.67
Gestion Ressources Humaines	246	107	43 3/20	64 18/20	10.56
Enjeux France Contemporaine et Union Européenne	49	31	10 0/20	21 16/20	10.60
Problèmes économiques et sociaux	99	62	31 01/20	31 16/20	9.91

**Statistiques à l'admission :**

**Seuil admission :** Le dernier candidat admis sur liste principale a obtenu une moyenne de 15.11/20 et le dernier candidat sur liste complémentaire 14.22/20.

**Répartition par notes**

Epreuve	Absents	Présents	Note < 10	Note > 10	Éliminé	Moyenne
Conversation avec le jury	0	21	3	18	0	12.55

**Statistiques des candidats admis :**

**Répartition hommes / femmes**

Femmes	7
Homme	0

**Statistiques des candidats inscrits sur liste complémentaire :**

**Répartition hommes / femmes**

Femmes	2
Hommes	0

**Niveau de diplômes des candidats admis sur liste principale :**

Niveau IV Baccalauréat : 2 candidats  
Niveau III (Bac + 2) : 2 candidats  
Niveau II Licence, Maîtrise : 2 candidats  
Niveau I Master : 1 candidat

**Niveau de diplômes des candidats admis sur liste complémentaire :**

Niveau I Master : 2 candidats

**2/Concours interne :**

**Statistiques inscription : 319 candidats**

**Répartition hommes / femmes**

Femmes	290
Hommes	29

**Statistiques à l'admissibilité :**

**Seuil admissibilité :** Le dernier candidat admissible a obtenu une moyenne de 15.5/20

**Répartition par notes :**

Epreuve 1	Absents	Présents	Note < 10 Note la plus basse	Note ≥ 10 Note la plus haute	Moyenne
Ecrite	127	192	52 2/20	140 17/20	11.72

**Statistiques à l'admission :**

**Seuil admission :** Le dernier candidat admis a obtenu une moyenne de 14.64/20 et le dernier candidat sur liste complémentaire a obtenu une moyenne de 14.57/20.

**Répartition par notes**

Epreuve	Absents	Présents	Note < 10	Note > 10	Éliminé	Moyenne
Conversation avec le jury	0	31	6	25	1	11.85

**Statistiques des candidats admis :**

**Répartition hommes / femmes**

Femmes	9
Hommes	1

**Statistiques des candidats inscrits sur liste complémentaire :**

## Répartition hommes / femmes

<b>Femmes</b>	<b>1</b>
<b>Hommes</b>	<b>0</b>

### Niveau de diplômes des candidats admis sur liste principale :

Niveau IV (Baccalauréat) : 4 candidats

Niveau III (Bac + 2) : 2 candidats

Niveau II Licence, Maîtrise : 4 candidats

### Niveau de diplômes des candidats admis sur liste complémentaire :

Niveau II Licence, Maîtrise : 1 candidat

## IV / COMPTE RENDU :

### 1/ Epreuves du concours saenes externe

#### A / EPREUVE ECRITE : CAS PRATIQUE

La formulation du sujet semble avoir mis en difficulté un certain nombre de candidats. Il était demandé d'effectuer un « bilan de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les trois versants de la fonction publique [...] » - ce bilan devant répondre notamment à un certain nombre de questions clairement énoncées.

Trois types de format ont été choisis par les candidats :

- Note administrative dont le plan a été construit sur la base des questions formulées dans le sujet
- Réponses directes aux questions sans articulations particulières entre elles
- Note administrative sur un plan personnalisé ne répondant pas forcément à l'ensemble des questions formulées.

Le format choisi n'a pas été sanctionné par le jury dans la limite où il n'était pas imposé dans la commande. Néanmoins, il est certain que le premier correspondait davantage à ce qui peut être attendu dans le cadre d'une réponse à une commande hiérarchique.

Les meilleures copies sont celles où l'on trouve les qualités suivantes :

- Capacité à aller chercher rapidement et à synthétiser les éléments depuis une masse de documents importante de natures différentes
- Argumentation précise, structurée (plan lisible et bien articulé dans le cadre d'une note), claire et concise
- Qualités rédactionnelles et rareté des fautes d'orthographe

Néanmoins, la grande majorité des copies sont moyennes voir mauvaises. Beaucoup de candidats ont restitué des données incomplètes ayant visiblement perdu trop de temps dans la lecture des documents. Les paraphrases sont fréquentes, la rédaction confuse et les idées essentielles n'ont pas été bien retranscrites. Certains se sont trop concentrés sur les données chiffrées au détriment d'une réelle analyse et d'une certaine prise de hauteur par rapport au sujet. Enfin les fautes d'orthographe sont fréquentes et ont été sanctionnées.

## **B / EPREUVE ECRITE A OPTION**

### **1) Comptabilité et finances**

#### **Les prestations des candidats par rapport aux attentes du jury :**

Les résultats des candidats sur cette épreuve ont été particulièrement mauvais malgré un sujet portant sur des notions de bases en comptabilité et en traitement des salaires, notions globalement pas ou peu maîtrisées. Il est conseillé aux candidats de ne pas opter pour cette option par défaut sachant qu'il s'agit d'une option qui fait appel à des connaissances techniques très précises.

### **2) Problèmes économiques et sociaux :**

#### **Les prestations des candidats par rapport aux attentes du jury :**

Le sujet portait sur le développement durable. Sujet d'actualité qui permettait de recourir aisément à des connaissances personnelles.

Le niveau général observé sur cette option est globalement moyen, beaucoup de paraphrase voir de recopie de pans entiers de texte. Les candidats ayant obtenu les meilleures notes sont ceux qui ont fait preuve de qualités rédactionnelles (clarté, concision, bon niveau de langage) et de pertinence et qui n'ont pas paraphrasé les textes mais au contraire enrichi leur propos par un apport personnel de qualité.

### **3) France contemporaine et union européenne**

Le sujet basé sur les « solidarités en France et dans l'Union Européenne » avec comme axes de réflexion le concept d'Etat providence et de péréquation permettait, par son universalité et son ancrage dans l'actualité, de recourir aisément à des connaissances personnelles.

Les prestations des candidats ont été très contrastées. Les plus mauvaises copies sont soit des copies quasiment blanches soit des copies beaucoup trop longues, paraphrasant les textes et noyant le lecteur sous des détails inutiles. Les meilleures copies sont les plus concises, claires et bien écrites avec un apport conséquent de connaissances personnelles.

### **4) Gestion des ressources humaines**

#### **Les prestations des candidats par rapport aux attentes du jury :**

Les différentes questions abordées étaient dans l'actualité immédiate touchant à la gestion des ressources humaines et suffisamment ouvertes pour permettre d'aller au-delà des textes fournis.

La majorité des prestations sont très moyennes, seules quelques copies ont été particulièrement remarquables par la qualité de leur analyse, de l'apport de connaissances personnelles et par la qualité de la rédaction.

Une grande part des candidats a paraphrasé les textes et les réponses trop délayées sont révélatrices d'une compréhension et d'une réflexion très approximative. Il est conseillé aux candidats de ne pas choisir cette option s'ils n'ont aucune référence en matière de gestion des ressources humaines et de son cadre réglementaire.

## **C / EPREUVE ORALE D'ADMISSION : ENTRETIEN AVEC LE JURY**

### **Remarques concernant les sujets :**

Les textes proposés portaient sur des sujets d'actualité en lien avec l'administration en générale (mise en œuvre du télétravail, finances publiques...) et l'éducation nationale en particulier (réforme de la gouvernance académique, réforme du collège, rapport PISA...). Le sujet comprenait deux questions : la première permettant au candidat de mettre en exergue ses connaissances et/ou sa compréhension du sujet, la deuxième plus opérationnelle devait lui permettre de se projeter dans son futur cadre professionnel en fonction du sujet traité.

### **Attendus du jury vis-à-vis des candidats :**

Les candidats devaient faire la preuve de leur capacité à exercer des missions de cadre intermédiaire dans différents domaines (ressources humaines, gestion matérielle, comptabilité/finance...) et dans différents contextes (EPL, services académiques, structures de l'enseignement supérieur). Au-delà d'une connaissance exhaustive des missions et des contextes (bien qu'une connaissance maîtrisée du système éducatif et de ses enjeux ait été valorisée), il était attendu des réponses pragmatiques et opérationnelles, notamment au niveau des mises en situation pratiques auxquelles chaque candidat a été soumis.

### **Éléments observés par rapport à ces attendus :**

Le niveau des candidats était assez hétérogène. Les connaissances sur le système éducatif sont très théoriques et globalement assez superficielles, les candidats ont du mal à se projeter dans ce système et donc à avoir une vision claire de la manière dont ils y seront positionner. Certains candidats se sont focalisés sur une seule et unique mission pouvant leur être confiée (généralement du fait qu'ils étaient déjà en poste) sans avoir élargi leurs champs. Les meilleurs candidats (y compris ceux n'étant pas en poste) sont ceux qui se sont renseignés auprès des services et établissements pour avoir une vision concrète des différents métiers exercés et des attendus pour chacun d'entre eux. Les mises en situation impliquant une problématique de gestion de ressources humaines ont permis d'identifier chez certains candidats une capacité à bien appréhender les problèmes et à y apporter des solutions pragmatiques.

## **2/ Epreuves du concours saenes interne**

### **A / EPREUVE ECRITE / CAS PRATIQUE : Note identique à celle du concours externe :**

#### **- Le sujet de l'épreuve :**

La formulation du sujet semble avoir mis en difficulté un certain nombre de candidats. Il était demandé d'effectuer un « bilan de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les trois versants de la fonction publique [...] » - ce bilan devant répondre notamment à un certain nombre de questions clairement énoncées.

Trois types de format ont été choisis par les candidats :

- Note administrative dont le plan a été construit sur la base des questions formulées dans le sujet
- Réponses directes aux questions sans articulations particulières entre elles
- Note administrative sur un plan personnalisé ne répondant pas forcément à l'ensemble des questions formulées.

Le format choisi n'a pas été sanctionné par le jury dans la limite où il n'était pas imposé dans la commande. Néanmoins, il est certain que le premier correspondait davantage à ce qui peut être attendu dans le cadre d'une réponse à une commande hiérarchique.

Les meilleures copies sont celles où l'on trouve les qualités suivantes :

- Capacité à aller chercher rapidement et à synthétiser les éléments depuis une masse de documents importante de natures différentes



- Argumentation précise, structurée (plan lisible et bien articulé dans le cadre d'une note), claire et concise
- Qualités rédactionnelles et rareté des fautes d'orthographe

Néanmoins, la grande majorité des copies sont moyennes voir mauvaises. Beaucoup de candidats ont restitué des données incomplètes ayant visiblement perdu trop de temps dans la lecture des documents. Les paraphrases sont fréquentes, la rédaction confuse et les idées essentielles n'ont pas été bien retranscrites. Certains se sont trop concentrés sur les données chiffrées au détriment d'une réelle analyse et d'une certaine prise de hauteur par rapport au sujet. Enfin les fautes d'orthographe sont fréquentes et ont été sanctionnées.

## **B / EPREUVE ORALE ENTRETIEN AVEC LE JURY :**

### **Lecture et présentation du dossier RAEP :**

La plupart des candidats ont bénéficié d'une formation et/ou d'un accompagnement pour la rédaction de leur RAEP, le jury a donc constaté une certaine uniformité des rapports remis. Néanmoins, malgré les conseils donnés par les formateurs, certains dossiers sont bien trop longs et rédigés sous le mode de la dissertation ce qui ne permet pas d'identifier rapidement les compétences du candidat. Une rédaction claire, concise, évitant les redondances notamment en termes de tâches effectuées d'un poste à l'autre est à privilégier. Les candidats ayant bien appréhendé les missions qui peuvent être confiées à un SAENES classe normale ont su mettre en exergue les compétences déjà acquises pour y répondre.

### **Attendus et recommandations du jury vis-à-vis des candidats :**

Les candidats devaient faire la preuve de leur capacité à exercer des missions de cadre intermédiaire dans différents domaines (ressources humaines, gestion matérielle, comptabilité/finance...) et dans différents contextes (EPL, services académiques, structures de l'enseignement supérieur). Au-delà d'une connaissance approfondie des missions et des contextes, il était attendu des réponses pragmatiques et opérationnelles, notamment au niveau des mises en situation pratiques auxquelles chaque candidat a été soumis.

Le jury recommande aux candidats de :

- Ne pas considérer que la réalisation des missions qu'ils occupent au moment du concours suffit à en justifier l'obtention. Il ne s'agit pas d'une reconnaissance de leur travail actuel, mais bien d'apporter la preuve qu'ils sont en capacité de prendre davantage de responsabilités et d'élargir leurs champs de compétences.
- Bien maîtriser les environnements professionnels et les missions très variées qu'ils peuvent leur être confiées – trop de candidats ne sortent pas de leur environnement professionnel immédiat
- Bien maîtriser le système éducatif, ses organes, instances, et enjeux, le niveau d'exigence est d'autant plus important qu'il n'est pas admissible qu'un candidat déjà en poste ne maîtrise pas son environnement professionnel.

Le président du jury,

Armelle KHEDER  
Responsable de la division de l'organisation scolaire